

Janette Habel

Institut des hautes études de l'Amérique latine,
université de Paris-Sorbonne-III.

Auteur notamment de *Ruptures à Cuba*, Éditions La Brèche, épuisé.

États-Unis/Amérique latine : la réorganisation d'un modèle de domination

« Nos ennemis reconnaissent que le pouvoir de l'Amérique émane de sa sécurité économique et politique. C'est pourquoi notre réponse ne peut pas être unidimensionnelle. Nous avons besoin d'une stratégie économique qui complète notre stratégie de sécurité », déclarait Robert Zoellick, secrétaire d'État américain au Commerce, après les attentats contre le World Trade Center et contre le Pentagone. En conséquence, le gouvernement nord-américain a décidé d'utiliser sa puissance militaire pour élargir ses alliances commerciales et, au nom de la lutte contre le terrorisme, amplifier et consolider son hégémonie, en premier lieu sur l'hémisphère occidental, un marché potentiel de 800 millions de consommateurs. Les intérêts commerciaux de Washington et ses ambitions géopolitiques dans son arrière-cour ont toujours été étroitement liés. L'alternance du *big stick* et de la carotte fait partie de l'arsenal traditionnel sur le sous-continent, la politique du dollar alternant avec la diplomatie de la canonnière. Mais à la différence du passé, elle ne vise plus les États dans leur singularité mais le continent dans son ensemble comme marché unique.

Le redéploiement économique et le réajustement stratégique mondial de la puissance américaine s'opèrent dans des conditions inédites. Dix ans après la fin de la Guerre froide, une ère nouvelle s'ouvre. De l'Alaska à la Terre de Feu les Amériques unies au sein d'une zone de libre-échange pourraient constituer le plus grand marché du monde. Cette aire de sécurité et cette base arrière solidement assurées serviraient de tremplin pour se lancer à l'assaut du reste de la planète et consacrer la montée en puissance de l'hégémonie américaine. Cet objectif est explicite depuis la tenue du premier sommet des Amériques à Miami en 1994, qui regroupa trente quatre États à l'exception de Cuba. Depuis lors, deux sommets ont eu lieu : à Santiago du Chili en 1998, puis au Québec en 2001. Le processus de formation d'une zone de libre-échange devrait être achevé en 2005, sanctionnant la réalisation d'une intégration régionale subordonnée et dépendante des États-Unis, et constituant un atout majeur dans les négocia-

tions internationales. Robert Zoellick n'a pas caché que, en cas d'échec du nouveau round de libéralisation commerciale décidé lors de la réunion de l'OMC au Qatar, les États-Unis poursuivraient leurs efforts seuls, en concluant des accords régionaux ou bilatéraux et en contournant ainsi les obstacles du multilatéralisme. Le secrétaire d'État au Commerce a d'ailleurs précisé que « les pourparlers en cours pour la réalisation de la ZLEA, ainsi que les discussions bilatérales avec le Chili et Singapour, s'inscrivaient dans ce cadre¹ ».

Un certain nombre d'obstacles qui n'étaient pas surmontés avant le 11 septembre le sont plus facilement aujourd'hui. Aux États-Unis, l'administration Bush a eu du mal à vaincre la résistance des syndicats et des groupes écologiques et à surmonter les résistances des républicains dans des secteurs menacés par l'ouverture des frontières (la sidérurgie ou l'agriculture). Mais elle a réussi à obtenir de la Chambre des représentants – à une voix de majorité – la *fast-track*, procédure rapide permettant la signature de traités commerciaux nouvellement baptisés Trade Promotion Authority (TPA). Les exigences des États latino-américains, divisés entre partisans d'une intégration latino-américaine par élargissement du Mercosur, ou interaméricaine (ZLEA), sous la houlette de Washington, rendent également les négociations plus complexes.

Mais, depuis l'effondrement des Twin Towers, l'administration républicaine s'est faite plus pressante. La Chambre des représentants, sommée – au nom du « patriotisme économique » – de donner avant la fin de l'année 2001 (l'année 2002, année électorale, étant peu propice à de telles évolutions) un chèque en blanc au président Bush pour négocier sans entraves, s'est inclinée. Il est probable que le Sénat ratifiera la décision. Quant aux gouvernements latino-américains, ils se sont empressés de manifester leur appui à Washington après les attentats. Mais selon Andrés Oppenheimer, journaliste du *Miami Herald*, « George Bush attend de l'Amérique latine autre chose que des condoléances. Si l'Amérique latine en reste là, elle décevra les États-Unis qui, ces dernières années, ont proposé une plus grande intégration commerciale et diplomatique à leurs voisins du Sud ». Les gouvernements du sous-continent qui tentaient de négocier en bloc leur entrée dans la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA ou ALCA en espagnol) n'ont qu'à se le tenir pour dit, à commencer par le gouvernement brésilien.

À la conquête du marché mondial

L'idée de la ZLEA n'est pas nouvelle. Il y a plus d'un siècle, en 1889, les États-Unis convoquaient la première conférence panaméricaine. Tous les États de l'hémisphère s'étaient réunis à Washington pour créer une union douanière et mettre en place un tribunal d'arbitrage afin de régler les conflits régionaux. Cette première conférence internationale des États américains fut un échec. La mondialisation favorise sa renaissance. Cet accord commercial serait le plus important jamais

conclu dans l'histoire. La réalisation de ce pacte hémisphérique, véritable marché captif, donnerait aux États-Unis une force de frappe sans précédent sur la scène internationale. Avec une population de 800 millions d'habitants, un PIB combiné de 11 trillions de dollars, il serait en position d'imposer ses règles au commerce mondial. La ZLEA vise en effet à promouvoir les normes les plus « avancées » en matière de commerce et d'investissements, que ce soient celles de l'Accord de libre échange Nord-américain dont elle est la projection au sud du continent, ou celles de l'Accord général sur les services (AGCS) proposé par l'OMC, voire celles de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) pourtant officiellement enterré. Les firmes multinationales pourraient bénéficier dans ce cadre de droits exorbitants remettant en question les législations nationales en matière d'environnement, de santé ou d'éducation. Elles auraient le pouvoir d'imposer aux États la standardisation des normes et des politiques macroéconomiques. Profitant de la crise des services publics victimes en Amérique latine des plans d'ajustement structurels imposés par le FMI, elles seraient en mesure d'imposer la marchandisation des services publics et des biens communs dans tout l'hémisphère, conduisant à terme à leur privatisation.

Directement inspiré du chapitre XI de l'ALENA sur les investissements, le projet d'accord de la ZLEA donne aux firmes la possibilité de poursuivre en justice les gouvernements si elles estiment que leurs biens ou leurs profits sont lésés par des lois ou des régulations nationales, ou si elles se considèrent victimes d'une concurrence déloyale. La définition très large des droits de propriété l'emporte sur la régulation publique. Le droit des multinationales à poursuivre les États pour pertes de bénéfices figurait dans l'article 10, intitulé « Expropriation et compensation », du brouillon d'accord de la ZLEA révélé en avril 2001 par une ONG américaine avant le sommet du Québec. Les droits privés des firmes multinationales pourraient ainsi supplanter les acquis des Constitutions nationales, subordonnant la souveraineté des États aux « droits » des investisseurs.

Or c'est sur la base de l'article 10 de l'ALENA que des poursuites ont été engagées dans le cadre du tribunal d'arbitrage contre les gouvernements mexicain et canadien. Le chapitre XI établit un nouveau système d'arbitrage privé pour les investisseurs étrangers qui peuvent porter plainte contre les gouvernements. Les firmes multinationales ont eu gain de cause dans de nombreux cas, soit qu'elles aient été indemnisées, soit que les gouvernements aient cédé à la pression par crainte des mesures de rétorsion². Les jugements rendus dans ces juridictions commerciales confirment l'émergence d'un nouveau cadre normatif international échappant à tout contrôle public : les parties en présence choisissent les juges du panel d'arbitrage, elles décident des règles et des principes susceptibles d'être appliqués et peuvent imposer le secret total sur la procédure³. Les firmes peuvent ainsi régler leurs litiges comme elles l'entendent, sans

craindre l'ingérence des gouvernements et encore moins celle des organisations ou des associations dans leurs affaires.

Les moyens mis à la disposition des négociateurs de la ZLEA sont considérables. Neuf groupes travaillent sans relâche sur neuf thèmes : l'accès aux marchés, les investissements, les services, la passation des marchés publics, le règlement des différends, l'agriculture, les droits de propriété intellectuelle, les subventions *antidumping* et droits compensateurs, les politiques de la concurrence. Un comité tripartite composé de la Banque interaméricaine de développement (BID), de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et de l'Organisation des États américains (OEA) appuie les négociateurs. Les entreprises privées sont représentées par pays et par secteurs au sein d'un puissant *lobby*, l'Americas Business Forum, qui exerce une pression considérable pour accélérer le processus.

Or, depuis les attentats, la récession américaine s'est confirmée, risquant même de s'étendre internationalement. Dans ce contexte, la volonté d'accélérer les négociations est manifeste. Les perspectives économiques étaient déjà sombres avant le 11 septembre. Mais l'année 2001 pourrait être la première depuis 1982 à enregistrer un déclin aussi fort dans le commerce américain et mondial⁴. D'après la Banque mondiale, « le ralentissement de l'économie américaine a déjà provoqué la chute des importations américaines, des investissements et du tourisme, ce qui paralyse les économies latino-américaines et certains États nord-américains tels que la Floride qui dépend du commerce avec l'Amérique latine et du tourisme ». Dans ces conditions, le *free and open fair trade* est le moyen le plus efficace de gagner la guerre contre la pauvreté et la misère, proclament les partisans de la ZLEA. C'est pourquoi il faut, selon Reginald Dale, chroniqueur à l'*International Herald Tribune*, rapidement « construire une coalition politique mondiale contre le terrorisme et un front uni contre la récession mondiale », les deux choses allant de pair.

L'adoption du Trade Promotion Authority donne le feu vert à George Bush pour instaurer un nouveau panaméricanisme et mettre en place un « hémisphère fermé dans un monde ouvert », selon l'expression du président Truman, qui pourrait signifier la fin de l'identité latino-américaine. Miami pourrait alors devenir la capitale des Amériques : un objectif déjà proclamé par les responsables de la Floride.

Ouverture économique, libéralisation du désordre et de la violence

La situation sur le sous-continent s'aggrave. Les catastrophes sociales dévastatrices produites par la main invisible du marché s'accumulent. L'exclusion sociale et la misère produites par l'application du Consensus de Washington et des recettes du FMI (privatisations, dérégulations, libéralisation des échanges) touchent d'abord les femmes, les enfants et les personnes âgées. Il n'y a jamais

eu autant de pauvres qu'aujourd'hui. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), il y avait 224 millions de Latino-Américains et de Caribéens pauvres en l'an 2000. Certains pays comme le Brésil, le Mexique, le Pérou, le Chili, la Colombie ont battu le record mondial des inégalités sociales. En Argentine, l'économiste Claudio Katz dénonce l'explosion de la dette publique passée de 60 milliards de dollars en 1991⁵ à plus de 130 milliards aujourd'hui après dix ans de parité dollar/peso.

L'ouverture des frontières a signifié la faillite des industries nationales, la ruine des petits paysans dont la production n'est pas compétitive face à celle des grands producteurs nord-américains (c'est notamment le cas du maïs au Mexique depuis la signature de l'ALENA), la destruction de l'environnement, la surexploitation de la force de travail. En Amérique centrale, dans les *maquiladoras* (usines d'assemblage) le droit des travailleuses (80 à 90 % sont des femmes) est systématiquement violé. Au Salvador, moins de 2 % des employées du textile sont affiliées à un syndicat. Il n'existe pas de convention collective. Une liste noire des personnes indésirables recense celles qui ont demandé l'application de la législation du travail, ce qui permet ensuite de leur refuser un emploi. La situation est la même – voire pire – au Honduras et dans la région⁶. En 1990, le Nicaragua était soixantième sur l'échelle du développement humain des Nations unies ; il occupe aujourd'hui le 116^e rang. Pourtant le bilan désastreux du gouvernement Alemán n'a pas réussi à effacer l'amertume causée par la corruption de la direction sandiniste qui a perdu les élections de novembre 2001⁷.

Dans une étude d'ensemble récente, Eric Calcagno, professeur d'économie à l'université de Buenos Aires, souligne que sur cent emplois créés en Amérique latine de 1990 à 1996, plus des quatre cinquièmes sont des emplois informels⁸. Le pouvoir d'achat des salaires des travailleurs déclarés a quant à lui diminué de 27 % par rapport au salaire minimum de 1980, conséquence des privatisations, des fermetures d'entreprises et des politiques destinées à attirer les investissements étrangers. Dans l'ensemble, le revenu réel moyen du travail a baissé ces dernières années. Ajoutons que, avec les privatisations des services publics, des dizaines de milliers d'employés ont été mis au chômage. Les formes d'emploi qui se développent avec la libéralisation du marché du travail et l'essor de la flexibilité conduisent à un accroissement de la pauvreté. L'exemple de l'Argentine est de ce point de vue éloquent : 40 % de la population active travaille au noir, le chômage touche un cinquième de la population. « La montée de la souffrance sociale des plus démunis est en relation avec la manière brutale dont s'effectue la libéralisation des marchés », constate Pierre Salama⁹.

Outre les catégories les plus pauvres, la crise frappe avec une ampleur inégale les classes moyennes, comme le montrent les manifestations des enseignants ou des médecins argentins. Selon l'Organisation panaméricaine de la santé,

« 267 millions de personnes, soit 55 % de la population des Amériques, subissent une exclusion en raison du manque de lits dans les services d'hospitalisation et 16 millions de personnes ont des difficultés à avoir accès à un médecin¹⁰ ».

Les mouvements de protestation sociale se sont multipliés. En Bolivie, où 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, la privatisation de l'eau a donné lieu à des manifestations d'une telle ampleur que l'état de siège a été déclaré pendant douze jours. Depuis deux ans, les paysans sans terre du Chaco bolivien occupent des propriétés abandonnées ou non exploitées. Le blocage des routes pour protester contre un projet de loi sur la terre et l'éradication forcée des plantations de coca a fait des dizaines de blessés et six morts lors des affrontements avec un nouveau corps expéditionnaire – la Fuerza de Tarea Expedicionaria (FTE). Ces nouveaux supplétifs sont engagés par l'armée pour faire face aux soulèvements indigènes dont les organisations, comme en Équateur, se renforcent depuis quelques années. En Argentine, les *piqueteros* ont eux aussi adopté le blocage des routes comme forme de lutte dans des pays où les grèves sont devenues presque impossibles.

Mais ces protestations sont de plus en plus considérées comme des délits et la répression s'accroît. Dans les campagnes, les milices privées des grands propriétaires terriens brésiliens ou des grands éleveurs boliviens agissent en toute impunité. Dans les mégapoles, la police réprime les enfants des rues. L'augmentation de la délinquance, du narcotrafic et de l'insécurité sont décrits à longueur de colonnes. L'Amérique latine est considérée comme une des régions les plus violentes du monde. Les prisons sont pleines, les conditions de vie *infra*-humaines, les émeutes récurrentes.

L'ampleur prise par le trafic de drogue et ses réseaux financiers, la corruption généralisée, l'effondrement des barrières juridiques et de la souveraineté des États expliquent la désintégration sociale et le chaos qui règnent dans des zones de non-droit, en particulier près de la frontière américano-mexicaine. Là, des millions de Latino-Américains tentent d'atteindre l'eldorado américain au péril de leur vie : chaque année plusieurs centaines de morts sont retrouvés le long de la frontière ou dans le désert de l'Arizona. Ces flux migratoires croissants sont définis comme un danger pour la sécurité nationale des États-Unis au point qu'on évoque la création d'un périmètre de sécurité, une zone géographique avec des normes de sécurité communes aux trois pays membres de l'ALENA. Il serait même envisagé d'installer des gardes-frontière nord-américains à la frontière sud du Mexique pour contrôler l'entrée des émigrants centro-américains ; cette proposition aurait été refusée par le Mexique, qui aurait en revanche accepté une assistance technique pour la formation de ses agents et la présence de gardes armés sur les vols des compagnies aériennes nord-américaines. La contradiction entre la libre circulation des biens et des

services et les limites imposées à la libre circulation des hommes n'a jamais été aussi flagrante.

Réajuster le système de défense hémisphérique

On n'ignore pas, à Washington, la dégradation de la situation sociale sur le continent. L'administration et les différents *think tanks* savent que les bénéfices potentiels de la zone de libre-échange supposent de maîtriser l'instabilité et le désordre régional. Le très influent Centre d'Études stratégiques et internationales (CSIS) basé à Washington y consacre plusieurs études qui mettent en évidence les rapports entre la construction d'une zone de libre-échange continentale et la « nouvelle architecture de sécurité dans les Amériques ». L'intégration régionale implique de redéfinir et de renforcer le système de défense hémisphérique afin d'assurer la stabilité d'un ordre continental fragilisé par des menaces transnationales (trafic de drogue, immigration clandestine, terrorisme). En effet, les États-Unis n'hésitent pas, pour préserver leur hégémonie, à présenter toute question relative au commerce et à l'investissement comme une question de sécurité nationale. Or les États affaiblis au sud ne peuvent faire face seuls à ces nouveaux dangers, constate Patrice Franko¹¹, qui omet de signaler que cet ébranlement social résulte de la brutalité des politiques d'ajustement structurel. C'est pour affronter ces dangers (notamment en Colombie) que la création d'une Force multilatérale de paix sous l'égide d'un « pays ami » – l'Argentine, par exemple, partenaire privilégié de Washington – a été évoquée. C'est en Colombie que l'ordre régional est le plus menacé. Drogue et terrorisme – dont les causes économiques et sociales ne sont jamais analysées – justifient une guerre de basse intensité qui ne dit pas son nom. Le plan Colombie fut rendu public en 1998. Il devait initialement permettre à la guérilla de participer à la négociation et à l'exécution des projets sectoriels de réhabilitation des zones affectées par la violence et les cultures illégales en prenant appui sur les communautés locales. Présenté par le président Pastrana devant le Parlement européen comme un plan pour la recherche de la paix et le développement, « la protection des droits humains, le renforcement de la justice et l'accroissement de la participation sociale », le plan Colombie a été revu et corrigé par l'administration américaine au nom de la lutte antidrogue et de la menace que représentent les guérillas pour la sécurité de l'hémisphère. Le plan Colombie est aujourd'hui un plan d'intervention militaire où stratégie antidrogue et stratégie anti-insurrectionnelle vont de pair avec une ingérence nord-américaine croissante dans un pays en proie à une guerre civile¹², classé par l'UNESCO dans la catégorie des pays sans État.

L'aide massive des États-Unis aux forces armées colombiennes et la présence de conseillers militaires ont été dénoncées par *Human Rights Watch* et le Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies, dont le rapport qualifie

la situation de « dégradation humanitaire effrénée ». Les fumigations utilisées pour détruire les plantations de coca menacent la population et la biodiversité. Le glyphosate est un herbicide chimique de la multinationale Monsanto qui peut provoquer des troubles intestinaux et respiratoires. Utilisé pour détruire les arbustes de coca, il provoque des intoxications, des douleurs crâniennes. Il détruit les cultures de manioc.

L'importance du plan Colombie – 1,3 milliard de dollars – et l'aide états-unienne aux forces armées colombiennes s'explique aussi par le pétrole. Les États-Unis ont des intérêts importants dans cette région pétrolière voisine de Panamá. Michael Klare constate que, depuis 1993, « l'administration Clinton a fait de la diversification des sources d'approvisionnement pétrolier un objectif stratégique majeur. La plus grande menace que les guérillas font peser sur la Colombie, ce n'est pas leur implication dans le trafic de drogue mais leurs attaques sur des cibles économiques, particulièrement l'industrie pétrolière... les attaques de la guérilla n'ont pas seulement des conséquences sur la production pétrolière, elles effraient les investisseurs. Il n'est donc pas étonnant que la firme Occidental Petroleum qui opère dans le nord-est, loin des champs de coca, ait été l'un des principaux appuis du plan Colombie¹³ ».

Ces préoccupations concernent aussi le Venezuela, l'un des principaux fournisseurs des États-Unis, dont les pétroliers arrivent dix fois plus vite dans les ports américains que ceux du golfe Persique. Les relations avec le président Chávez – seul chef de gouvernement (sur trente quatre) à voter contre la ZLEA lors du sommet des Amériques au Québec en avril 2001 – se sont détériorées depuis qu'il a interdit le survol du territoire aux avions américains et critiqué les bombardements en Afghanistan (sans omettre pour autant de condamner les attentats du 11 septembre).

La Colombie bénéficie d'une situation géopolitique privilégiée : un double débouché maritime sur l'océan Atlantique et le Pacifique, une frontière commune avec cinq pays : le Venezuela, le Brésil, l'Équateur, le Pérou et le Panamá. Ces pays limitrophes sont déjà déstabilisés par l'arrivée des réfugiés. On évalue à un million le nombre de Colombiens déplacés à l'intérieur du pays. Le Venezuela accueille quant à lui environ 1 500 000 réfugiés colombiens. En Équateur, des milliers de paysans sont arrivés en provenance du département voisin de Putumayo (Colombie), fuyant les fumigations et les affrontements. Le Brésil a concentré plusieurs milliers d'hommes sur sa frontière au nord de l'Amazonie.

En Équateur, la base militaire de Manta, construite après les accords signés avec les États-Unis, occupe une position stratégique. Proche de la mer, dotée d'équipements et d'installations militaires sophistiqués, elle est officiellement destinée à la surveillance électronique du trafic de drogue. Les investissements américains en cours y sont considérables ; la piste de décollage et d'atterrissage

Daniel Bensaïd

Enseignant en philosophie, université de Paris-VIII.

Dieu, que ces guerres sont saintes !

en construction devrait pouvoir d'accueillir des avions Galaxy qui permettent le déplacement rapide de 15 000 à 20 000 hommes, contingent sans rapport avec les besoins de la lutte contre la drogue et qui n'a de sens que dans la perspective d'une intervention. Le gouvernement équatorien a justifié sa décision par la menace que le conflit colombien fait peser sur la sécurité d'un pays où a eu lieu, en janvier 2000, la première rébellion indigène du III^e millénaire.

La multiplication des affrontements entre la guérilla, l'armée et les paramilitaires fait craindre une extension régionale. La vague d'articles sur les guérillas colombiennes dans les journaux de Floride après le 11 septembre et la qualification de « terroriste » appliquée à égalité aux FARC, à l'ELN¹⁴ et aux AUC laissent entrevoir l'aggravation du conflit, dès que les infrastructures seront prêtes et le conflit afghan « réglé ».

La Zone de libre-échange des Amériques devrait voir le jour en 2005. Le nouveau cycle de négociations décidé lors du sommet de l'OMC devrait aussi s'achever à cette date. Enfin, l'Union européenne souhaite également signer avec le Mercosur un accord d'association birégional d'ici 2005 pour éviter « des distorsions de concurrence ». Au train où vont les choses, le « big bang » du libre-échange en Amérique latine risque fort de déclencher un chaos social difficile à maîtriser. C'est pourquoi, pour les maîtres du monde, la globalisation économique et la globalisation politico-militaire vont de pair. Autrement dit, la mondialisation du capital doit s'accompagner d'une militarisation accrue. On est loin du discours béat sur la fin de l'histoire et des idéologies dans un monde pacifié et libéré par le marché qui avaient suivi l'effondrement du mur de Berlin.

Cet article a été écrit avant les émeutes et la chute du gouvernement argentin en décembre 2001.

1 *International Herald Tribune*, 3-4 nov. 2001.

2 Maude Barlow, *The free trade area of the Americas and the threat to social programs, environmental sustainability and social justice in Canada and the Americas*, www.canadians.org, The Council of Canadians.

3 William Greider, « Sovereign Corporations », *The Nation*, 30 avril 2001, et « The Right and US Trade Law : Invalidating the 20th Century », *The Nation*, 15 octobre 2001.

4 Robert Zoellick, *International Herald Tribune*, 28 septembre 2001.

5 À l'époque l'inflation dépassait 2000 %.

6 Diffusion de l'information sur l'Amérique latine (DIAL), 16 juin 2000.

7 Bernard Duterme, *Espaces latinos*, n° 188, novembre 2001.

8 Cité par Pierre Salama.

9 *Ibid.*

10 *América latina en movimiento*, ALAI, 4 juillet 2000.

11 Patrice Franko, « Toward a New Security Architecture in the Americas », CSIS, Washington, 2000.

12 Voir à ce propos l'analyse de DIAL, 1-15 mai 2000.

13 Michael Klare, *US Aid to Colombia's Military: the Oil Connection*, NACLA, n° 4, janvier-février 2001.

14 C'est l'absence de réforme agraire qui est à l'origine des FARC. Les AUC sont des groupes paramilitaires liés à des secteurs de l'armée colombienne.

Le choc des images écrase les idées. Chercher à comprendre les attentats du 11 septembre,

ce serait déjà les justifier, a-t-on rabâché dans certains médias. Circulez, il n'y a rien à comprendre ! Claude Lanzmann et Jean Baudrillard sont parvenus sur ce point à des conclusions analogues¹. Pour le premier, « la nouveauté radicale de l'événement » annule les catégories habituelles de l'entendement politique. Pour le second, « l'événement pur » défie « non seulement la morale, mais toute forme d'interprétation ». Balzac disait pourtant fort bien que « l'événement absolu n'existe pas² », si ce n'est sous la forme du miracle religieux. En politique et en histoire, il y a toujours un avant et un après, des causes et des conséquences. La déraison a ses raisons. La contingence même est déterminée.

L'attentat qui vient du ciel ne sort pas du néant. Il sidère ceux qui le subissent, mais ne surprend pas ceux qui en sont les auteurs. Même si ses conséquences ne sont ni prévisibles ni maîtrisables, il s'inscrit pour eux dans une logique et résulte d'une volonté. Réciproquement, il n'est nul besoin de complot imaginaire pour comprendre comment les États-Unis ont pu tirer parti de l'agression pour retourner à leur avantage une situation internationale de plus en plus délicate.

D'aucuns se sont livrés à l'exercice stupide consistant à opposer les morts aux morts, la comptabilité macabre à la comptabilité macabre. À ce calcul, il ne fait aucun doute que les impérialismes restent largement en tête au palmarès de l'industrie du massacre. Mais, comme l'écrit le journaliste britannique John Pilger, il y a les morts que l'on compte et « ceux qui ne comptent pas ». On peut ainsi comprendre – sans nullement l'approuver – que certaines mères argentines de la place de Mai aient refusé de condamner les attentats. Elles pensaient sans doute distinguer les dirigeants américains qui ont napalmé le Vietnam, conçu le plan Condor, mené en Amérique latine des guerres de basse intensité par mercenaires ou fantoches interposés, étranglé l'Irak par le blocus, soutenu le coup d'État sanglant de 1965 en Indonésie, du peuple américain³. Certaines victimes d'hier ont ainsi été partagées entre une compassion sincère pour les victimes d'aujourd'hui et un sentiment de revanche devant le Pentagone en flammes.

Quels que soient les crimes de leurs gouvernants, les États-Unis, dit-on, ne méritaient pas ça. Mais le nom d'un pays, confondant pêle-mêle peuple et dirigeants,